

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANCOIS  
MUNICIPALITÉ DE RACINE

Je, Adrien Steudler, résidant au 312, Route 222, à Racine, Province de Québec, JOE 1Y0, ayant été élu au poste de conseiller no 6 de la municipalité, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de conseiller conformément à la loi, avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la population de la municipalité.

---

Adrien Steudler

Déclaré sous serment  
devant moi à Racine,  
le 30 mai 2011

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier



**PREMIÈRE SÉANCE  
DU NOUVEAU CONSEILLER  
AU POSTE NUMÉRO 6  
ADRIEN STEUDLER  
ÉLECTION PARTIELLE DU 22-05-2011**

Sont présents : M. René Pelletier, maire  
M. Michel Brien, conseiller(7h07)  
M. Denis Bruneau, conseiller  
M. Pierre Lalonde, conseiller  
Mme Annie Vincent, conseillère  
M. Olivier Grenier, conseiller  
M. Adrien Steudler, conseiller

Est absent : (absent)

Les membres présents forment le quorum.

Session ordinaire  
Du 6 juin 2011

**Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 6 juin 2011 à 19 h, à la salle du conseil située au 348, rue de l'Église, à Racine**

**1 OUVERTURE DE LA SESSION ET PRÉSENCES**

La séance ordinaire est ouverte à 19 h par René Pelletier, maire de Racine. André Courtemanche, secrétaire trésorier, fait fonction de secrétaire.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SESSION ET PRÉSENCES ;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. PÉRIODE DE REPRÉSENTATIONS - dépôt de documents (10 minutes maximum par représentation) ;

4. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 4.1 Procès-verbal de la session ordinaire du 2 mai 2011;
  - 4.2 Procès-verbal de la session extraordinaire du 13 mai 2011;
  - 4.3 Procès-verbal de la session extraordinaire du 24 mai 2011;
5. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (20 minutes maximum) ;**
6. **ADMINISTRATION**
  - 6.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 30 mai 2011;
  - 6.2 Dépôt aux membres du conseil des états de revenus et dépenses au 31 mai 2011 ;
7. **CORRESPONDANCE**
  - 7.1 Rapport de correspondance du 26 avril au 30 mai 2011;
8. **RÈGLEMENT**
  - 8.1 Adoption du règlement numéro 186-05-2011 qui aura pour seul objet de contenir tous les éléments qui n'ont pas entraîné la désapprobation du Règlement numéro 180-03-2011 modifiant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Racine au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC du Val Saint-François.
9. **RÉSOLUTIONS**
  - 9.1 Résolution d'appui pour une demande à la CPTAQ concernant le 293 chemin Grande Ligne dans le but d'aménager un espace à l'intérieur de la résidence actuelle pour faire des consultations professionnelles ;
  - 9.2 Résolution pour la permission de faire une parade style tintamarre le 16 juillet pour souligner l'inauguration de la rue Israël Hébert et célébrer la grande fête de famille des descendants d'Israël, demande par le groupe d'organisation et la Sûreté du Québec ;
  - 9.3 Résolution pour le contrat de décapage et cirage de la grande salle bouleau gris et le lavage des planchers en céramique entrées et 3 salles de toilettes au centre communautaire ;
  - 9.4 Résolution pour une demande d'autorisation de la Maison des Jeunes pour faire du porte à porte pour une vente de billets pour un grand tirage dans le but d'amasser des fonds le tout prévu dans la période du 7 au 22 juin 2011 ;
  - 9.5 Autorisation de payer le vin d'honneur concernant la fête pour inaugurer la rue Israël-Hébert le 16 juillet 2011 ;
  - 9.6 Résolution pour autoriser la dépense dans le cadre du programme d'aide à l'établissement pour le 126, rue Fontaine ;
  - 9.7 Résolution pour accorder la subvention concernant la demande de Locavore (5000\$) suite au dépôt du rapport financier 2010 ;
  - 9.8 Résolution pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2011-2012, identifier la nature et le lieu des travaux ;
  - 9.9 Résolution pour autoriser la dépense pour la participation au tournoi de golf 12<sup>ième</sup> Édition Cooptel lundi le 8 août au Club de Golf d'Acton Vale dont les bénéfices seront remis à la coopérative de Solidarité agroalimentaire de Racine ;
  - 9.10 Décision du conseil pour la demande de M. Jasmin Desmarais pour les certificats de localisation des immeubles municipaux ;
  - 9.11 Dossier information sur carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson, programme embauche étudiant expérience travail-été ;
  - 9.12 Dossier engagement de personnel de voirie pour Stéphane et augmentation de jours pour aide réceptionniste ;
  - 9.13 Demande du club de VTT pour suivre le chemin Desmarais à partir du chemin de fer pour se rendre au droit de passage au 211 chemin Desmarais ;
  - 9.14 Fondation canadienne Espoir jeunesse, demande dans le but d'obtenir une autorisation écrite confirmant notre droit de passage dans notre municipalité;
  - 9.15 21<sup>ième</sup> tournoi de golf des gens d'affaires du Val-Saint-François le 22 juillet 2011 au club de golf de Valcourt, forfait golf 125\$/personne ;
  - 9.16 Dossier congrès FQM 2011 les 29-30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre à Québec ;
  - 9.17 Dossier vente de terrain (ancien terrain puits numéro 4), grandeur de 200' X 300' coin rue Arès et De La Voie Ferrée, M. Bernard Gagné est intéressé au

- prix de l'évaluation soit 34 300\$ ;
- 9.18 Résolution pour former le nouveau comité de CCU suite à l'élection partielle de M. Adrien Steudler ;
  - 9.19 Résolution pour autoriser la dépense pour le rechargement (47 000\$ plus taxes) et creusage de fossé (5 000\$ plus taxes) dans le chemin Petit Brompton ;
  - 9.20 Résolution pour autoriser une dépense d'environ 2 700\$ en collaboration avec l'APLB pour stabilisation de fossé au chemin des Baies, document présenté par M. Marco Lemay, président de l'APLB ;
  - 9.21 Résolution pour un plan d'action de développement durable pour le lac Brompton, document présenté par M. Marco Lemay, président de l'APLB ;
  - 9.22 Dossier patrouille nautique été 2011 ;
  - 9.23 Demande de l'APLM afin de lui permettre de contrôler tout affichage qui se fait à l'entrés du lac Miller ;
  - 9.24 Résolution pour autoriser la dépense pour un avis juridique concernant le dossier égout collecteur au lac Brompton voir inclure le camping de la plage Mckenzie ;
  - 9.25 Résolution pour autoriser la dépense pour une évaluation du garage P.P. Lussier;

## 10. QUESTIONS DIVERSES

- 10.1 Aide aux sinistrés du Richelieu;

## 11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (20 minutes maximum)

## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Directeur général et secrétaire trésorier,

Il est proposé par Mme Annie Vincent, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu, en y ajoutant les points suivants :

- 10.1 aide aux sinistrés du Richelieu;

### **3 PÉRIODE DE REPRÉSENTATIONS - DÉPÔT DE DOCUMENTS (10 minutes maximum par représentation) ;**

Aucune représentation demandée

## **4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **4.1 Procès-verbal de la session ordinaire du 2 mai 2011;**

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la session du conseil municipal tenue le 2 mai 2011.

Il est proposé par M. Olivier Grenier, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers présents.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier soit et il est, par la présente, exempté de faire lecture du procès-verbal de la session du 4 avril 2011, et que ledit procès-verbal de ladite session soit et il est accepté tel que rédigé.

### **4.2 Procès-verbal de la session extraordinaire du 13 mai 2011;**

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la session du conseil municipal tenue le 13 mai 2011.

Il est proposé par Mme Annie Vincent, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers présents.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier soit et il est, par la présente, exempté de faire lecture du procès-verbal de la session du 13 mai 2011, et que ledit procès-verbal de ladite session soit et il est accepté tel que rédigé.

2011-06-181  
Adoption de  
l'ordre du jour

2011-06-182  
Procès-verbal de  
la session  
ordinaire du 2  
mai 2011

2011-06-183  
Procès-verbal de  
la session  
extraordinaire du  
13 mai 2011

### 4.3 Procès-verbal de la session extraordinaire du 24 mai 2011;

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la session du conseil municipal tenue le 24 mai 2011.

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers présents.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier soit et il est, par la présente, exempté de faire lecture du procès-verbal de la session du 24 mai 2011, et que ledit procès-verbal de ladite session soit et il est accepté tel que rédigé.

### 5 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (20 minutes)

M. Jean-Claude Boutin demande que la municipalité étudie la possibilité de former des districts électoraux et dépose au conseil la documentation que le directeur général lui avait donné.

M. René Pelletier, maire, dit que M. Pierre Lalonde, conseiller, est déjà sur le dossier

M. Jean-Claude Boutin demande si c'est possible d'avoir les résultats du sondage pour les égouts collecteurs, soit ceux qui sont pour et ceux qui sont contre.

M. René Pelletier, maire, dit qu'il y a un comité de former et le délai est jusqu'au 15 juillet 2011 et demande d'avoir un appui massif sinon le projet ne décollera pas jamais et aussi bien d'autres facteurs sont à considérer. M. le maire révèle qu'il a appris que la rivière au saumon est saturée et que l'on ne peut pas penser faire notre déversement, donc il faut étudier d'autres alternatives.

M. Jean-Claude Boutin se réfère à l'item 9.14 de l'ordre du jour : *avis juridique pour le camping*, demande pourquoi l'avis

M. le maire passe la parole à M. Pierre Lalonde, conseiller, qui explique que le camping est règlementé par le MDDEP et savoir si on peut l'inclure dans notre projet.

Mme Louise St-Amour dit que demain cela fera 9 mois que le RCI est déclaré, demande quand cela va se terminer.

M. le maire dit qu'il attend des nouvelles de nos aviseurs légaux et on travaille d'arrache pieds sur cela, question de cour supérieure, j'espère avoir encore un peu de temps.

M. Keith Richardson dit qu'il y a beaucoup de poussière devant sa maison et dépose au conseil des photos à cet effet, aussi demande si on peut mettre de l'asphalte devant chez lui offrant de payer la facture pour le secteur devant chez lui.

M. le maire dit que la municipalité va regarder sur un plan quinquennale, peut-être faire une taxe de secteur pour les travaux, mais cela sera injuste pour ceux qui ont déjà l'asphalte et qui n'ont pas payé pour les travaux.

M. Richardson dit être d'accord avec une taxe spéciale

Pour ce qui est de la poussière, M. le maire dit qu'il en fait mention dans le journal le Racinoscope, que les travaux de grattage sont retardés d'un mois à cause des pluies

M. Jacques Grenier, président du club de VTT, explique au conseil ce que représente à Racine le club de 4 roues et demande si la municipalité peut lui aider vu que le passage a été coupé, présentement on demande de passer sur le chemin Desmarais sur une longueur d'environ 365 mètres et juste une maison est sur notre trajet laquelle est loin de la route

M. le maire passe la parole à M. Denis Mercier qui désire s'exprimer au point de vu de demander une contestation au rôle d'évaluation et dit également que sa maison est à 80 mètres du chemin parlant que l'on se doit d'être à 100 mètres.

M. Jacques Migneault s'exprime également pour le passage des 4 roues sur le chemin Desmarais.

M. Marc Leblanc demande des informations concernant le projet d'égout dans sa rue du Haut Bois

M. le maire passe la parole à M. le d/g.

M. le d/g qui dit que présentement, le règlement d'emprunt est rendu à la demande d'inscription pour le référendum et que le règlement général de 2000 demande au MAMROT de charger seulement 25% de l'unité pour le secteur de la rue du Haut Bois.

Mme Johanne Lamarche parle au nom de sa fille qui a bâti une maison et qui attend son montant de 5000\$ et dépose une lettre au conseil pour que ladite lettre soit transmise aux membres du conseil.

## 6 ADMINISTRATION

### 6.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 30 mai 2011;

2011-06-185  
Comptes

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

No de chèque	Nom	Montant
201100296	MORNEAU WALTER	98,61 \$
201100297	MORNEAU WALTER	75,48 \$
201100299	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	709,75 \$
201100300	A.D.M.Q.	512,66 \$
201100301	INFOTECH	74,05 \$
201100302	HYDRO-QUEBEC	46,15 \$
201100303	HYDRO-QUEBEC	590,54 \$
201100304	HYDRO-QUEBEC	371,87 \$
201100305	HYDRO-QUEBEC	417,97 \$
201100306	RAPPEL	8 960,00 \$
201100307	CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE	100,00 \$
201100308	MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE	45,00 \$
201100309	MUNICIPALITE SAINTE-ANNE-DE-LA=ROCH	100,00 \$
201100310	LA FARANDOLE DE RACINE INC	150,00 \$
201100311	COMMISSION SCOLAIRE TROIS LACS	500,00 \$
201100312	BELL MOBILITE (CELLULAIRE)	126,35 \$
201100313	HYDRO-QUEBEC	2 459,16 \$
201100314	HYDRO-SHERBROOKE	1 122,00 \$
201100315	HYDRO-SHERBROOKE	49,07 \$
201100316	HYDRO-SHERBROOKE	35,05 \$
201100317	BASQUE ELECTRIQUE (RACINE) INC.	1 145,78 \$
201100318	BIOLAB-DIVISION THETFORD	204,22 \$
201100319	COURTEMANCHE ANDRE	56,15 \$
201100320	LES ENTREPRISES DANIEL FONTAINE INC	5 558,71 \$
201100321	J.H. MARTIN ET FILS ENR.	49,52 \$
201100322	LA PAPERASSE/KREASOFT INC.	1 755,22 \$
201100323	LA TRIBUNE	193,11 \$
201100324	LA VILLE DE VALCOURT	1 682,19 \$
201100325	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	649,73 \$
201100326	M.R.C. DU VAL ST-FRANCOIS	38 324,57 \$
201100327	MARTEL BRASSARD DOYON, AVOCATS	2 329,27 \$
201100328	MATERIAUX LAVERDURE INC.	61,58 \$
201100329	MIN. DES FINANCES/SECURITE PUBLIQUE	90 468,00 \$
201100330	MINISTERE REVENU QUEBEC	3 669,11 \$
201100331	PELLETIER RENE	27,31 \$
201100332	PERREAULT JEAN-PIERRE	79,00 \$
201100333	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	11 392,50 \$
201100334	REVENU CANADA IMPOT	1 568,35 \$
201100335	SOCIETE DE GESTION MATIERES RESIDUE	20 983,72 \$
201100336	YVES FONTAINE ET FILS INC.	4 831,80 \$
201100337	AQUATECH INC. ATT. LOUISE GILL	620,83 \$
201100338	LE GROUPE A & A	198,95 \$
201100339	CHERBOURG	203,66 \$
201100340	Great West, Cie d'Ass.-Vie	947,37 \$
201100341	PIÈCES D'AUTO FERLAND INC.	22,73 \$
201100342	Fonds de l'Information foncière	3,00 \$
201100343	LES PÉTROLES COULOMBE & FILS INC.	787,50 \$
201100344	GROUPE ULTIMA INC.	97,00 \$
201100345	QUINCAILLERIE CHOQUETTE SCOTT	118,70 \$

201100346	FERLAND FERNAND L.	20,00 \$
201100347	MARTECH INC.	230,70 \$
201100348	CARON ISABELLE	289,50 \$
201100349	GUILLOTTE C. MARIELLE	199,50 \$
201100350	LAMARCHE MARGUERITE	235,50 \$
201100351	GARANT SONIA	237,50 \$
201100352	AU GOÛT DU JOUR	137,57 \$
201100353	RÉGIE INTER.INCENDIE VALCOURT	37 221,61 \$
201100354	LUSSIER LUC	466,87 \$
201100355	CHAUFFAGE MB ESTRIE INC.	222,78 \$
201100356	IGA	28,02 \$
201100357	BLOUIN FERNAND	60,00 \$
201100358	ATELIER USITEC	133,87 \$
201100359	MÉNARD GAÉTAN	415,00 \$
201100360	BEAUCHEMIN STÉPHANE	4 744,39 \$
201100361	E CÔTÉ ET FILS INC.	31,79 \$
201100362	S.V.S.MONGEAU ET	200,00 \$
201100363	SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	1 166,62 \$
201100364	DEMERS SYLVAIN	2 432,30 \$
201100365	BEAUCHEMIN STÉPHANE KM	1 119,72 \$
201100366	CORPORATEEXPRESS	452,93 \$
201100367	JEANSON DIANE	288,50 \$
201100368	CADORETTE JACQUELINE	275,50 \$
201100369	GAUDREAU LYNE	90,00 \$
201100370	MATHIEU SUZANNE	207,50 \$
201100371	GENIVAR	5 240,55 \$
201100372	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL	1 251,23 \$
201100373	MAG BROOKE FOURNITURE INDUST.INC.	203,26 \$
201100374	PITNEYWORKS	227,85 \$
201100375	CORPORATION FLEURONS DU QUÉBEC	379,37 \$
201100376	DUFRESNE HÉBERT COMEAU AVOCATS	5 749,32 \$
201100377	COURNOYER MARC	1 243,00 \$
201100378	GUILMAIN JULIE	1 514,80 \$
201100379	WASTE MANAGEMENT	2 966,44 \$
201100380	GUILLEMETTE SERGE	472,79 \$
201100381	BROMONT TERRASSE	4 899,91 \$
201100382	DISTNET INC.	517,21 \$
201100383	HOUDE MARIE-CHANTAL	32,50 \$
201100384	CHALIFOUX MARGUERITE	141,50 \$
201100385	RENÉ MAJELLA	107,00 \$
201100386	ÉvalExpert	4 557,01 \$
	<b>Total</b>	<b>285 132,82\$</b>

No de chèque	Nom	Montant
201100080	ADM.RÉCEPT	474,33 \$
201100081	ADM.SEC.	713,40 \$
201100082	AIDECOMREC	334,62 \$
201100083	BRIGAD08	155,62 \$
201100084	ADM.RÉCEPT	474,33 \$
201100085	ADM.SEC.	641,66 \$
201100086	ADM.RÉCEPT	474,33 \$
201100087	ADM.SEC.	683,60 \$
201100088	AIDECOMREC	593,29 \$
201100089	BRIGAD08	174,24 \$
201100090	ADM.RÉCEPT	474,33 \$
201100091	ADM.SEC.	669,59 \$
201100092	ADM.RÉCEPT	520,58 \$
201100093	ADM.SEC.	646,95 \$
201100094	ADM.RÉCEPT	474,33 \$
201100095	ADM.SEC.	683,60 \$
201100096	AIDECOMREC	335,09 \$
201100097	MAIRE	549,15 \$

201100098	AIDECOMREC	358,10 \$
201100099	CONS.#4	339,50 \$
201100100	CONS.#5	339,50 \$
201100101	CONSEIL#1	339,50 \$
201100102	CONSEIL#2	339,50 \$
201100103	CONSEIL#3	339,50 \$
	<b>Total</b>	<b>11 128,64\$</b>

Que les comptes suivants soient ajoutés :

Fournisseurs	Montant
Raymond Chabot Grant Thornton	1196,21 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	2107,61 \$
J.Anctil Inc.	499,99 \$
Infotech	306,18 \$
Sisco Sécurité	324,69 \$
Les Éditions Wilson & Lafleur Inc.	59,33 \$
PitneyWorks	622,85 \$
Matériaux Laverdure Inc.	295,11 \$
SGMR	45,00 \$
Waste Manegement	7169,47 \$
Canada Poste	81,45 \$
Visa Desjardins	958,34 \$
Fonds de l'Information Financière	36,00 \$
La Tribune	146,10 \$
Hydro-Québec	610,14 \$
<b>TOTAL</b>	<b>14458,47 \$</b>

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, André Courtemanche, Directeur général et secrétaire trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires suffisants pour des dépenses totalisant la somme de **310 719.93 \$**.

\_\_\_\_\_  
André Courtemanche,  
Directeur général et secrétaire trésorier

#### 6.2 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses (article 176.4 du Code municipal) au 31 mai 2011 ;

Le secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs des revenus et dépenses, remis en vertu de l'article 176.4 du Code municipal.

### 7 CORRESPONDANCE

#### 7.1 Rapport de correspondance du 26 avril au 30 mai 2011

**CONSIDÉRANT** le dépôt devant ce Conseil, par Monsieur le Directeur général et secrétaire trésorier, de la correspondance reçue par la municipalité depuis le 26 avril 2011 et des rapports sur celle-ci.

Il est proposé par Mme. Annie Vincent, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la correspondance reçue par la municipalité du 26 avril au 30 mai 2011 inclusivement et que les susdits rapports écrits préparés par Monsieur le Directeur général et secrétaire trésorier soient et ils sont, par les présentes, adoptés et déposés aux archives de la municipalité pour y être conservés et être mis à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce Conseil.

## 8 RÈGLEMENTS

## 9 RÉSOLUTIONS

### 9.1 Résolution d'appui pour une demande à la CPTAQ concernant le 293 chemin Grande Ligne dans le but d'aménager un espace à l'intérieur de la résidence actuelle pour faire des consultations professionnelles ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise l'utilisation d'une partie de la résidence existante pour aménager un espace afin de faire des consultations pour ses clients concernant sa carrière de naturopathe ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire veut l'appui de la municipalité de Racine dans sa demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'une partie de la résidence existante occupera une superficie de 21 pieds par 23 pieds ;

CONSIDÉRANT QUE la résidence familiale avec terre agricole (boisé) ne sera pas modifiée ou affectée par la demande, l'espace visé par cette demande étant à l'intérieur de la résidence actuelle ;

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal appuie la demande à la CPTAQ de M. Jean-Yves Ouellet concernant l'aménagement d'un espace à l'intérieur de la résidence actuelle pour faire des consultations professionnelles, dans la zone AF-2, en respectant les normes de la réglementation municipale en vigueur.

Que la dite demande ne contrevient pas aux Règlements de Zonage (#123-12-2006) et de lotissement (#124-12-2006) de la Municipalité de Racine.

### 9.2 Résolution pour la permission de faire une parade style tintamarre le 16 juillet pour souligner l'inauguration de la rue Israël Hébert et célébrer la grande fête de famille des descendants d'Israël, demande par le groupe d'organisation et la Sûreté du Québec ;

Considérant que le comité de toponymie a donné le nom « Israël Hébert » à la rue pour se rendre à la station d'épuration de Racine situé dans le village dont accès sur la route 243 ;

Considérant qu'un comité s'est formé pour faire l'inauguration de la dite rue dont une activité de parade style tintamarre le 16 juillet pour souligner ;

Considérant que le comité a besoin d'une autorisation de la municipalité pour emprunter les rues du village lors de cette parade ;

Il est proposé par M. Denis Bruneau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Racine donne son accord pour la parade dans les rues du village soit le 16 juillet 2011 dans le cadre des festivités organisées pour souligner l'inauguration de la rue Israël Hébert et célébrer la grande fête de famille des descendants d'Israël.

Qu'une copie conforme soit envoyé au comité organisateur et à la Sûreté du Québec pour confirmer notre autorisation.

2011-06-188  
Résolution d'appui  
pour une demande à  
la CPTAQ concernant  
le 293 chemin Grande  
Ligne dans le but  
d'aménager un espace  
à l'intérieur de la  
résidence actuelle  
pour faire des  
consultations  
professionnelles ;

2011-06-189  
Résolution pour la  
permission de  
faire une parade  
style tintamarre le  
16 juillet pour  
souligner  
l'inauguration de  
la rue Israël  
Hébert et célébrer  
la grande fête de  
famille des  
descendants  
d'Israël, demande  
par le groupe  
d'organisation et  
la Sûreté du  
Québec ;

**9.3 Résolution pour le contrat de décapage et cirage de la grande salle bouleau gris et le lavage des planchers en céramique entrées et 3 salles de toilettes au centre communautaire ;**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé quatre soumissions pour le décapage et le cirage du plancher de la grande salle bouleau gris et le lavage des planchers en céramique entrées et 3 salles de toilettes au centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission reçue est au montant de 500\$ pour le décapage et cirage de la grande salle et 150.00\$ pour le lavage des planchers en céramique entrées et 3 salles de toilettes par Entretien RE-RO Inc. ;

2011-06-190  
Résolution pour le contrat de décapage et cirage de la grande salle bouleau gris et le lavage des planchers en céramique entrées et 3 salles de toilettes au centre communautaire ;

Il est proposé par Mme. Annie Vincent, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise la somme de 650.00 \$ plus les taxes applicables pour faire décapier et trois cirages salle bouleau gris et le lavage des planchers en céramique entrées et 3 salles de toilettes au centre communautaire

Que M. le secrétaire-trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011 pour ladite dépense.

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier

**9.4 Résolution pour une demande d'autorisation de la Maison des Jeunes pour faire du porte à porte pour une vente de billets pour un grand tirage dans le but d'amasser des fonds le tout prévu dans la période du 7 au 22 juin 2011 ;**

2011-06-191  
Résolution pour une demande d'autorisation de la Maison des Jeunes pour faire du porte à porte pour une vente de billets pour un grand tirage dans le but d'amasser des fonds le tout prévu dans la période du 7 au 22 juin 2011 ;

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que ce conseil autorise la maison des jeunes pour faire du porte à porte pour une vente de billets pour un grand tirage dans le but d'amasser des fonds le tout prévu dans la période du 7 au 22 juin 2011;

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**9.5 Autorisation de payer le vin d'honneur concernant la fête pour inaugurer la rue Israël-Hébert le 16 juillet 2011 ;**

Il est proposé par M. Olivier Grenier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que ce conseil autorise un montant de 300\$ pour payer le vin d'honneur concernant la fête pour inaugurer la rue Israël Hébert le 16 juillet 2011.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011 pour ladite dépense de 300 \$

2011-06-192  
Autorisation de payer le vin d'honneur concernant la fête pour inaugurer la rue Israël-Hébert le 16 juillet 2011 ;

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier

**9.6 Résolution pour autoriser la dépense dans le cadre du programme d'aide à l'établissement pour le 126, rue Fontaine ;**

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative de développement de Racine a monté un programme de subvention permettant d'aider la construction de maisons neuves à Racine ;

CONSIDÉRANT QUE suite à la mise sur pied de ce programme les propriétaires du 126, rue Fontaine souhaite se prévaloir de ladite subvention;

CONSIDÉRANT QUE selon les informations fournies par les propriétaires du 126, rue Fontaine, la demande respecter les conditions d'admissibilités ;

Il est proposé par M. Olivier Grenier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que le conseil autorise la subvention de 5 000 \$ remis à la Coopérative de développement de Racine, que l'inspection finale a été effectuée par l'inspecteur en bâtiment, et que la propriété respecte les conditions d'admissibilité, soit :

1. une construction d'au moins 150 000 \$ incluant le terrain devra être érigée;
2. la construction devra se situer à Racine à l'endroit choisi par le bénéficiaire en autant que cette construction cadre avec les règlements municipaux;
3. une subvention de 5 000 \$ par construction, soit 5 000 \$ provenant de la Coopérative de développement de Racine ;
4. la nouvelle résidence doit constituer la résidence principale, il n'est pas nécessaire que ce soit une première résidence ;
5. que la construction soit érigée sur un terrain vacant seulement pour être éligible.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011 pour ladite dépense de 5 000 \$ prévu au poste 02-629-00-494

---

André Courtemanche,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**9.7 Résolution pour accorder la subvention concernant la demande de Locavore (5000\$) suite au dépôt du rapport financier 2010 ;**

Considérant que la politique de la municipalité demande que les organismes déposent les états financiers avant de verser la subvention budgétée ;

Considérant que la coopérative de solidarité agroalimentaire de Racine (Locavore) a déposé ses états financiers ;

Considérant que le montant budgété pour ladite coopérative est de 5 000\$ pour 2011 ;

Il est proposé par Mme. Annie Vincent, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité de Racine verse un montant de 5 000\$ comme subvention à la coopérative de solidarité agroalimentaire de Racine

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011 pour ladite dépense de 5 000 \$ prévu au poste 02-190-00-496

---

André Courtemanche,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

2011-06-193  
Résolution pour autoriser la dépense dans le cadre du programme d'aide à l'établissement pour le 126, rue Fontaine

2011-06-194  
Résolution pour accorder la subvention concernant la demande de Locavore (5000\$) suite au dépôt du rapport financier 2010 ;

**9.8 Résolution pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2011-2012, identifier la nature et le lieu des travaux ;**

2011-06-195  
Résolution pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2011-2012, identifier la nature et le lieu des travaux ;

- CONSIDÉRANT la subvention pour l'amélioration du réseau routier dont M. Étienne-Alexis Boucher, député, en distribue les sommes suite à une enveloppe discrétionnaire ;
- CONSIDÉRANT QU' un montant de 8 000\$ a été octroyé à la municipalité de Racine dans le cadre de la subvention pour l'amélioration du réseau routier ;
- CONSIDÉRANT QUE ladite subvention sera dépensé pour l'amélioration des chemins Beaugard, de l'Auberge, de la Grande-Ligne, des Baies, du Petit-Brompton, Montée Gagnon, Flodden et 1er Rang ;
- CONSIDÉRANT QUE les types de travaux sont du rechargement, recouvrement de produits bitumineux, creusage de fossé et de changement de ponceaux ;

Il est proposé par M. Denis Bruneau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux à être exécutés sur lesdits chemins, conformément aux exigences du ministère des transports.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011

---

André Courtemanche,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**9.9 Résolution pour autoriser la dépense pour la participation au tournoi de golf 12<sup>ème</sup> Édition Cooptel lundi le 8 août au Club de Golf d'Acton Vale dont les bénéfices seront remis à la coopérative de Solidarité agroalimentaire de Racine ;**

2011-06-196  
Résolution pour autoriser la dépense pour la participation au tournoi de golf 12<sup>ème</sup> Édition Cooptel lundi le 8 août au Club de Golf d'Acton Vale dont les bénéfices seront remis à la coopérative de Solidarité agroalimentaire de Racine ;

- CONSIDÉRANT QUE Cooptel convie les membres du conseil à la douzième édition de son Tournoi de golf dont les bénéfices seront remis à la coopérative de Solidarité agroalimentaire de Racine

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que ce conseil autorise la dépense au montant de 70 \$ soit pour la participation de Mr. René Pelletier, maire, au souper du Tournoi de golf de Cooptel (70 \$/personne) qui se déroulera le lundi 8 août 2011 au Club de Golf d'Acton Vale.

Que M. le secrétaire-trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011 pour ladite dépense.

---

André Courtemanche, secrétaire-trésorier

**9.10 Décision du conseil pour la demande de M. Jasmin Desmarais pour les certificats de localisation des immeubles municipaux ;**

- Considérant que M. Jasmin Desmarais, dans le cadre du dossier d'aménagement des terrains municipaux a demandé à la municipalité un certificat pour les lots 2 871 et 3 965 818,

cadastre du Québec ;

2011-06-197

Décision du conseil pour la demande de M. Jasmin Desmarais pour les certificats de localisation des immeubles municipaux ;

Considérant que cette demande provient de la Coopérative de développement et que présentement il manque le centre communautaire, le bureau municipal, le petit garage et le pavillon des Loisirs ;

Considérant que la municipalité a demandé des soumissions pour le centre communautaire, le bureau municipal et le petit garage à trois arpenteurs dont :  
Harel Bachant Bélanger : 1800\$ plus taxes  
Étude de Jacques Blanchard : 2520\$ plus taxes  
Daniel St-Pierre : 850\$ plus taxes

Il est proposé par Mme Annie Vincent, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité désire attendre sa planification stratégique en automne 2011 avant de prendre une décision sur les certificats de localisation des immeubles municipaux.

### **9.11 Dossier information sur carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson, programme embauche étudiant expérience travail-été ;**

2011-06-198

Dossier information sur carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson, programme embauche étudiant expérience travail-été ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise aussi à encourager l'embauche de jeunes par les entreprises du milieu et contrer l'exode des jeunes vers les grands centres ;

Il est proposé par M. Pierre Lalonde , conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que ce conseil autorise une subvention pour un maximum de 3 étudiants dans le cadre du programme " Trio étudiant Desjardins pour l'emploi ", pour un maximum de \$ 882.00

Que ce montant inclus par le Centre jeunesse emploi une aide financière qui servira à embaucher une personne ressource pour la coordination du programme " Ma région, mon premier emploi ".

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits prévus au budget 2011 pour ladite dépense.

---

André Courtemanche,  
Directeur général et secrétaire trésorier

M. Adrien Stuedler demande à se retirer

### **9.12 Dossier engagement de personnel de voirie pour Stéphane et augmentation de jours pour aide réceptionniste ;**

2011-06-199

Dossier engagement de personnel de voirie pour Stéphane et augmentation de jours pour aide réceptionniste ;

Considérant que la municipalité de Racine désire engager un assistant pour les travaux de voirie et autres sur son territoire ;

Considérant que M. Gilles Bisailon est disponible, selon les demandes et travaux à exécuter, et s'est présenté au bureau municipal se disant intéressé par le travail ;

Considérant qu'un salaire de 15\$/hre plus les avantages marginaux a été entendu avec M. Gilles Bisailon ;

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité engage M. Gilles Bisailon au salaire de 15\$/hre plus les avantages marginaux selon le registre de paie de la municipalité de Racine (déductions à la source obligatoires).

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011 pour ladite dépense.

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier

M. Adrien Steudler reprend son siège

**9.13.1 Résolution pour engagement de Mme Kathia Racine à temps plein pour le remplacement du congé de convalescence de Mme Dominique Beaudry.**

2011-06-200  
Résolution pour engagement de Mme Kathia Racine à temps plein pour le remplacement du congé de convalescence de Mme Dominique Beaudry.

Considérant que Mme Dominique Beaudry a demandé un congé maladie pour un période d'un mois ;

Considérant que Mme Kathia Racine travaille présentement deux à trois jours/semaine pour une aide à la commis réceptionniste ;

Il est proposé par Mme Annie Vincent, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que Mme Kathia Racine soit engagé 5 jours/semaine, le temps nécessaire pour combler le poste de Mme Dominique Beaudry.

Que M. le directeur général rencontre une personne ressource pour une formation de Mme Kathia Racine, la personne suggérée est une ancienne directrice générale qui cherche un poste temporaire pour sa préretraite.

**9.14 Demande du club de VTT pour suivre le chemin Desmarais à partir du chemin de fer pour se rendre au droit de passage au 211 chemin Desmarais ;**

Considérant que le club Quad de la MRC du Val-Saint-François possède un droit de passage sur l'ancien chemin de fer soit du village de Racine allant vers Kingsbury ;

Considérant que le sentier a été fermé sur l'ancien trajet soit près du chemin Desmarais;

Considérant que le club Quad a fait une demande à la municipalité pour longer sur une longueur d'environ 365 mètres soit à partir de l'intersection de l'ancien chemin de fer et chemin Desmarais pour se rendre au droit de passage au 211 chemin Desmarais ;

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité de Racine n'accepte pas de modifier sa résolution qui permet seulement de traverser le chemin Desmarais.

Qu'une copie conforme de ladite résolution soit envoyée au club Quad de la MRC du Val-Saint-François pour les mettre au courant de notre décision.

2011-06-201  
Demande du club de VTT pour suivre le chemin Desmarais à partir du chemin de fer pour se rendre au droit de passage au 211 chemin Desmarais ;

**9.14.1 Fondation canadienne Espoir jeunesse, demande dans le but d'obtenir une autorisation écrite confirmant notre droit de passage dans notre municipalité ;**

Considérant que la Fondation Canadienne Espoir Jeunesse a fait une demande d'autorisation écrite confirmant un droit de passage dans la municipalité de Racine pour une campagne de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes ;

Considérant que ladite Fondation est une corporation à but non lucratif ;

Considérant que le but du passage est la vente d'article divers, de porte à porte qui permet à la Fondation d'amasser des sommes qui sont remises en subvention à des organismes jeunesse qui en font la demande ;

2011-06-202  
Fondation  
canadienne Espoir  
jeunesse, demande  
dans le but  
d'obtenir une  
autorisation écrite  
confirmant notre  
droit de passage  
dans notre  
municipalité ;

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité de Racine ne désire pas donner son accord pour une autorisation de droit de passage dans notre municipalité voir la vente d'articles divers de porte à porte.

**9.15 21<sup>ième</sup> tournoi de golf des gens d'affaires du Val-Saint-François le 22 juillet 2011 au club de golf de Valcourt, forfait golf 125\$/personne ;**

Considérant que la municipalité de Racine a reçu une invitation à participer au 21<sup>ième</sup> tournoi de golf des gens d'affaires du Val Saint-François organisé par le Centre local de développement de la MRC du Val-Saint-François qui se tiendra le 26 août au Club de golf de Valcourt ;

2011-06-203  
21<sup>ième</sup> tournoi de  
golf des gens  
d'affaires du Val-  
Saint-François le  
22 juillet 2011 au  
club de golf de  
Valcourt, forfait  
golf 125\$/personne  
;

Il est proposé par M. Olivier Grenier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité de Racine décline l'invitation pour cette année.

**9.16 Dossier congrès FQM 2011 les 29-30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre à Québec ;**

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que M. René Pelletier, maire, M. le conseiller Pierre Lalonde et Mme la conseillère Annie Vincent soient et sont par les présentes autorisés à participer au congrès de la FQM 2011 qui aura lieu les 29, 30 septembre et 1er octobre 2011 à Québec.

2011-06-204  
Dossier congrès  
FQM 2011 les 29-  
30 septembre et 1<sup>er</sup>  
octobre à Québec ;

Que la réservation pour deux chambres soit envoyée à la MRC pour Mme Annie Vincent et M. Pierre Lalonde dont un bloc de Suites traditionnelles a été réservé au Palace Royal au prix de 219 \$/nuit.

Que M. le Maire René Pelletier désire voir avec le même endroit que l'an passé pour le logement.

Que ce conseil accepte ladite dépense au montant de 1725 \$ plus les taxes applicables pour les frais d'inscription. Les frais de déplacement, de repas et de logement seront payés sur présentation de pièces justificatives.

Que M. le secrétaire-trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011 pour ladite dépense.

---

André Courtemanche, secrétaire-trésorier

**9.17 Dossier vente de terrain (ancien terrain puits numéro 4), grandeur de 200' X 300' coin rue Arès et De La Voie Ferrée, M. Bernard Gagné est intéressé au prix de l'évaluation soit 34 300\$ ;**

Considérant que la municipalité de Racine est desservie en eau potable par le réseau de la Ville de Valcourt ;

Considérant que la municipalité possède des terrains sur lesquels sont érigés des anciens puits désaffectés ;

Considérant que M. Bernard Gagné s'est adressé à la municipalité pour l'achat du terrain de l'ancien puits numéro 4 situé sur la rue Arès ;

Considérant que M. Bernard Gagné a offert le prix de l'évaluation soit 34 300\$ pour le lot 1 824 890 (ancien puits numéro 4) ;

Considérant que le conseil municipal veut effectuer une planification stratégique pour les trois prochaines années dont la dépense a été accordée dans sa résolution numéro 2011-05-159 et qui devra se terminer à l'automne 2011 ;

Il est proposé par M. Olivier Grenier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil désire attendre le rapport de la planification stratégique avant de prendre une décision sur la vente dudit lot 1 824 890.

**9.18 Résolution pour former le nouveau comité de CCU suite à l'élection partielle de M. Adrien Steudler ;**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a élu un nouveau conseiller au poste #6 qui faisait partie du comité de CCU en tant que citoyen ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'effectuer des nominations pour combler le poste vacant ;

Il est proposé par Mme. Annie Vincent, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) soient nommés pour un mandat de deux (2) ans, soit du 1er juin 2011 au 31 mai 2013 :

Membres du conseil municipal suivants : M. le maire René Pelletier ;  
M. le conseiller Adrien Steudler ;  
M. le conseiller Olivier Grenier ;

Membres résidents de la municipalité : M. Réjean Boutin  
M. Marco Lemay

**9.19 Résolution pour autoriser la dépense pour le rechargement (47 000\$ plus taxes) et creusage de fossé (5 000\$ plus taxes) dans le chemin Petit Brompton ;**

CONSIDÉRANT QUE dans la fin de semaine du 18 mars, la municipalité a effectué un rechargement d'urgence pour permettre aux gens du chemin Petit Brompton et du lac Brais de sortir de chez eux ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Petit Brompton nécessite un rechargement de gravier et creusage de fossé vu que ledit chemin a été chargé seulement de pierres brutes nécessitant une finition pour

2011-06-205  
Dossier vente de terrain (ancien terrain puits numéro 4), grandeur de 200' X 300' coin rue Arès et De La Voie Ferrée, M. Bernard Gagné est intéressé au prix de l'évaluation soit 34 300\$ ;

2011-06-206  
Résolution pour former le nouveau comité de CCU suite à l'élection partielle de M. Adrien Steudler ;

2011-06-207  
Résolution pour autoriser la dépense pour le rechargement (47 000\$ plus taxes) et creusage de fossé

(5 000\$ plus taxes)  
dans le chemin Petit  
Brompton ;

finaliser le rechargement d'urgence du 19 mars dernier ;

Il est proposé par M. Olivier Grenier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que le conseil accorde une enveloppe budgétaire de 47 000 \$ plus les taxes applicables pour le rechargement de gravier pour la réparation de certains chemins municipaux, et creusage de fossé (5 000\$ plus taxes) dans le chemin Petit Brompton.

Que le conseil mandate M. Stéphane Beauchemin, inspecteur en voirie pour superviser les travaux.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011, tel que convenu dans l'offre de service.

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier

**9.20 Résolution pour autoriser une dépense d'environ 2 700\$ en collaboration avec l'APLB pour stabilisation de fossé au chemin des Baies, document présenté par M. Marco Lemay, président de l'APLB ;**

Considérant que M. Marco Lemay, président de l'APLB, a fait une présentation pour un estimé des coûts préliminaires concernant la réalisation d'un projet de stabilisation d'une section de fossé située sur le chemin des Baies ;

2011-06-208  
Résolution pour  
autoriser une  
dépense d'environ  
2 700\$ en  
collaboration avec  
l'APLB pour  
stabilisation de  
fossé au chemin  
des Baies,  
document présenté  
par M. Marco  
Lemay, président  
de l'APLB ;

Considérant que le projet consiste dans un premier temps à nettoyer les sédiments accumulés du côté amont du ponceau, par la suite, la partie inférieure des talus amont et aval de ce même ponceau laquelle partie sera stabilisée avec une clé d'enrochement tandis que la partie supérieure le sera à l'aide de technique de génie végétal ;

Considérant que le projet proposé inclus également la restauration du fossé de ligne situé entre le chemin des Baies et le lac Brompton, le Rappel propose d'y aménager des seuils afin de réduire la vitesse d'écoulement de l'eau et ainsi limiter la propagation de sédiments ;

Considérant que le coût estimé par RAPPEL pour de tels travaux est de 2 335 plus taxes ;

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité est d'accord à défrayer le montant en entier pour le projet de stabilisation de fossé chemin des Baies.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011 au poste 02 320 03-516 (ponts-ponceaux) pour ladite dépense.

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier

**9.21 Résolution pour un plan d'action de développement durable pour le lac Brompton, document présenté par M. Marco Lemay, président de l'APLB;**

Considérant que des actions à court, moyen et long terme doivent être posées au lac Brompton pour :

- Limiter l'apport en sédiment résultant des activités présentes sur le bassin versant
- Faire la gestion des eaux de ruissellement (fossés et ponceaux)
- Limiter l'apport en nutriments résultant des activités présentes sur le bassin versant
- Etc ...

Considérant que le financement de ce plan est conditionnel (obligatoire) à la participation de toutes les municipalités riveraines ;

Considérant qu'il doit y avoir un accord de principe entre les municipalités suivi de rencontres intermunicipales ;

Considérant que M. Marco Lemay est volontaire pour monter le projet dans le but de faire une demande de subvention à la conférence régionale des élus de l'Estrie ;

Il est proposé par M. Denis Bruneau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil de Racine donne son accord de principe pour le plan d'action de développement durable pour le lac Brompton.

2011-06-209  
Résolution pour un plan d'action de développement durable pour le lac Brompton

**9.22 Dossier patrouille nautique été 2011 ;**

2011-06-210  
Patrouille nautique été 2011

Considérant que le directeur général de la municipalité a communiqué avec le directeur général de la municipalité de St-Denis-De-Brompton dans le dossier de patrouille nautique pour l'été 2011 ;

Considérant que le directeur général de la municipalité de St-Denis-De-Brompton va communiquer avec la Sûreté du Québec pour avoir une évaluation de service pour l'été 2011 ;

Considérant que la municipalité de St-Denis-De-Brompton désire avoir les services de la Sûreté du Québec comparable à l'année passée ;

Il est proposé par M. Denis Bruneau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Racine désire communiquer avec les municipalités voisines à savoir si intéressées à demander des heures supplémentaires quitte à déboursier des coûts pour compenser.

Que M. le maire René Pelletier soit mandaté pour rencontrer le maire de St-Denis pour en discuter.

Que M. Marco Lemay, président de l'APLB, soit approché pour étude du dossier conjointement avec les municipalités concernées.

**9.23 Demande de l'APLM afin de lui permettre de contrôler tout affichage qui se fait à l'entrés du lac Miller ;**

2011-06-211  
Demande de l'APLM afin de lui permettre de contrôler tout affichage qui se fait à l'entrée du lac Miller

Considérant que M. Réjean Boutin, président de l'APLM, a fait une demande au nom de l'APLM concernant le contrôle de l'affichage aux boîtes à lettres sur le chemin du lac Miller ;

Considérant que l'affichage est de façon très désordonnée et pour les citoyens du lac et pour tous les visiteurs ;

Considérant que cette affichage est une pollution visuelle que l'APLM désire éliminer ;

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Racine autorise l'APLM de contrôler tout affichage qui se fait à l'entrée du lac Miller.

**9.24 Résolution pour autoriser la dépense pour un avis juridique concernant le dossier égout collecteur au lac Brompton voir inclure le camping de la plage Mckenzie ;**

2011-06-212  
Résolution pour autoriser la dépense pour un avis juridique concernant le dossier égout collecteur au lac Brompton voir inclure le camping de la plage Mckenzie ;

Considérant que la municipalité de Racine est à monté un projet d'égout collecteur pour le secteur du lac Brompton;

Considérant que le camping du lac Brompton est situé sur le secteur objet du projet;

Considérant que la municipalité désire avoir des informations juridiques à savoir les obligations du camping concernant le projet d'égout collecteur;

Il est proposé par M. Pierre Lalonde, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité autorise la dépense pour un avis juridique concernant le dossier égout collecteur au lac Brompton voir le camping de la plage Mckenzie.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au budget 2011, tel que convenu dans l'offre de service.

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier

**9.25 Résolution pour autoriser la dépense pour une évaluation du garage P.P. Lussier;**

Considérant que la municipalité désire avoir une évaluation pour le garage de Pierre-Paul Lussier;

Considérant que le propriétaire donne son accord pour effectuer une évaluation;

2011-06-213  
Résolution pour autoriser la dépense pour une évaluation du garage P.P. Lussier;

Il est proposé par M. Denis Bruneau, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers présents

Que la municipalité autorise un montant de 500\$ pour ladite demande d'évaluation.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au surplus, tel que convenu ci-dessus.

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier

## 10 QUESTIONS DIVERSES

### 10.1 Aide aux sinistrés du Richelieu;

Considérant que la municipalité désire aider les citoyens concernés par les inondations de la rivière Richelieu;

Il est proposé par M. Adrien Steudler, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité autorise un montant de 2 500\$ pour venir en aide aux sinistrés du Richelieu.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits nécessaires au surplus.

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier

## 11 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (20 minutes maximum)

M. Jacques Charpentier au 292 route 243 se demande si le droit de passage aux VTT n'est pas accordé, les personnes vont passer ailleurs dont sur les pistes de skis de fond.

M. Simon exprime son idée concernant le projet d'égout collecteur au lac Brompton se disant pas en désaccord mais stipule qu'il a pris des informations auprès d'autres campings dans des situations semblables et qu'il serait bon de prendre ces exemples en considération.

M. Robert Dion demande pourquoi l'ordre du jour n'est pas sur le site.

M. le maire répond que le personnel actuel n'est pas formé pour l'insérer.

M. Claude Baillargeon au 200 chemin J.A.Bombardier demande s'il peut avoir l'opinion légale de la municipalité concernant la période de question.

M. le directeur général demande la parole que M. le maire lui accorde, pour dire qu'une opinion légale est confidentielle donc ne peut pas lui remettre.

M. André Desmarais demande si la SQ peut circuler en vitesse excessive dans le village.

M. le maire prend des informations sur les circonstances et nous revient.

M. le maire demande à M. Desmarais de nous donner la journée de cet événement.

M. Desmarais dit qu'il va vérifier et nous donner la date.

M. Denis Bruneau, demande si on peut inviter M. Payette pour une rencontre concernant le projet d'égout collecteur au lac Brompton.

M. le maire communique avec M. Payette et nous revient avec cette demande.

2011-06-215  
Levée de la  
session

## **12 LEVÉE DE LA SESSION**

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette session ayant fait l'objet de discussions et/ou de résolutions, le cas échéant,

M. le conseiller M. Michel Brien, conseiller, propose la levée de la session à 21h00 .

---

M. René Pelletier  
Maire

---

M. André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---